

RAPPORT
ANNUEL



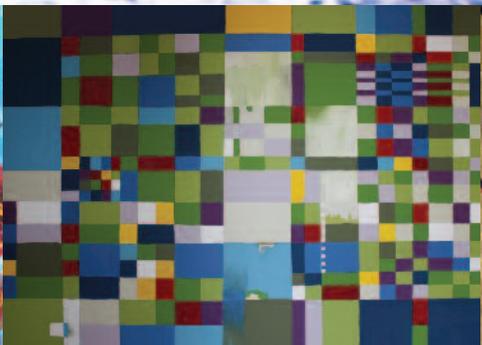
2013
2014

53 000 ÉLÈVES

9 100 EMPLOYÉS

150 LANGUES
MATERNELLES

92 ÉTABLISSEMENTS



COMMISSION
SCOLAIRE
MARGUERITE-
BOURGEOYS



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DLV'.

Diane Lamarche-Venne



Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Sylvain'.

Yves Sylvain

La CSMB a conclu l'année scolaire 2013-2014 avec un taux de diplomation de 78,1 %, se maintenant ainsi parmi les commissions scolaires francophones les plus performantes de la province. Bien que ce taux ait connu une légère baisse par rapport à celui de l'année précédente, il a surpassé l'objectif de 76 % fixé dans notre plan stratégique 2010-2014, dont nous faisons ici le bilan. Au plan financier, en dépit de compressions récurrentes, nous présentons un résultat d'exercice déficitaire d'à peine 1%, dans le contexte d'augmentation de clientèle qui nous est propre. De fait, nous avons accueilli plus d'un millier d'élèves supplémentaires au primaire, pour lesquels une centaine de classes ont été construites.

Malgré la baisse de notre financement, nous avons déployé plusieurs nouvelles initiatives pédagogiques telles une classe de douance au secondaire, des projets pilotes de tablettes électroniques au primaire et des programmes de double diplomation menant à des attestations d'études secondaires et professionnelles. Des projets qui n'auraient pu se concrétiser sans l'apport de nos 9 100 membres du personnel qui bâtissent au quotidien nos succès. Leur travail concerté, guidé par les orientations du Conseil des commissaires, nous positionne avantageusement pour atteindre la cible de réussite de 83 % inscrite dans notre nouvelle planification stratégique.

Parmi nos autres réalisations d'envergure, mentionnons l'implantation de l'approche de l'École communautaire entrepreneuriale consciente (ECEC) dans 12 de nos établissements. Souhaitant se positionner comme un chef de file de l'entrepreneuriat éducatif, la CSMB a par ailleurs lancé l'Organisation internationale des ECEC (OIECEC) en mars dernier. L'OIECEC nous offre des opportunités d'échange, de stage et de réseautage, en plus de réaffirmer notre engagement envers la relève entreprenante et entrepreneuriale.

L'année 2013-2014 a également vu se conclure *Vivre ensemble en français*, notre vaste projet de consultation, d'accompagnement et de recherche autour de l'intégration de nos 53 000 élèves, dont 62 % n'ont pas le français comme langue maternelle. Une vision a émané de cette démarche, laquelle se traduit par une des orientations phares de notre plan stratégique 2014-2018. Ainsi, des mesures concrètes seront instaurées autour de la mobilisation et de la concrétisation du vivre ensemble, du développement de pratiques innovantes en enseignement du français et de l'appartenance des élèves à un milieu inclusif. Notre Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité y contribuera : six groupes de recherche universitaire impliquant une quarantaine d'établissements sont présentement à l'œuvre. Outiller notre communauté éducative qui côtoie au quotidien la diversité, c'est aussi ça être *une maison d'éducation du XXI^e siècle*. C'est d'ailleurs cette devise qui coiffe notre nouveau plan stratégique. Rendez-vous l'année prochaine pour le bilan de la première phase de sa réalisation. Pour l'heure, place au rapport annuel 2013-2014. Bonne lecture !

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA CSMB



Le Conseil des commissaires de la CSMB est composé de 21 commissaires et de deux commissaires représentant les comités de parents.

Depuis le 2 novembre 2014, le Conseil des commissaires est composé d'une présidence élue au suffrage universel, de 13 commissaires et de quatre commissaires représentant les comités de parents.

- 1 LUC LANDREVILLE**, Circonscription N° 1, Outremont
- 2 DENISE ROCHEFORT*, Circonscription N° 2, Mont-Royal / Saint-Laurent – Est
- 3 TAKI KÉRIMIAN*, Circonscription N° 3, Saint-Laurent – Nord-Est, vice-présidente du Comité exécutif
- 4 ABI KONÉ*, Circonscription N° 4, Saint-Laurent – Sud, présidente du Comité exécutif
- 5 DIANE LAMARCHE-VENNE*, Circonscription N° 5, Saint-Laurent – Nord, présidente de la CSMB
- 6 NATHALIE MORIN, Circonscription N° 6, Pierrefonds/Roxboro – Est
- 7 GUY ALLARD, Circonscription N° 7, Dollard-Des Ormeaux – Est
- 8 GUYLAIN DESNOYERS*, Circonscription N° 8, Pierrefonds/Roxboro – Nord / Dollard-Des Ormeaux – Ouest
- 9 SUZANNE MARCEAU, Circonscription N° 9, L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève / Pierrefonds/Roxboro – Centre, vice-présidente de la CSMB
- 10 JEAN-GUY D'AMOUR*, Circonscription N° 10, Pierrefonds/Roxboro – Ouest / Kirkland – Nord
- 11 SONIA GAGNÉ-LALONDE, Circonscription N° 11, Senneville / Sainte-Anne-de-Bellevue / Baie d'Urfé / Beaconsfield / Kirkland – Sud
- 12 CLAUDE CUILLERIER, Circonscription N° 12, Pointe-Claire
- 13 DENIS BROUSSEAU, Circonscription N° 13, Dorval / L'Île-Dorval / Lachine – Ouest
- 14 CATHERINE MÉNARD*, Circonscription N° 14, Lachine
- 15 SARITA BENCHIMOL, Circonscription N° 15, Côte-Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest
- 16 MARIE-JOSÉE BOIVIN, Circonscription N° 16, LaSalle – Ouest
- 17 MONIQUE VALLÉE, Circonscription N° 17, LaSalle – Nord, présidente du Comité exécutif
- 18 JOANNE BONNICI***, Circonscription N° 18, LaSalle – Sud
- 19 JEAN-MARC CRÊTE, Circonscription N° 19, Verdun – Ouest
- 20 PIERRE LABROSSE, Circonscription N° 20, Verdun – Centre
- 21 MARC TOUCHETTE, Circonscription N° 21, Verdun – Est

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES COMITÉS DE PARENTS :

GHISLAIN LAPORTE*, Ordre d'enseignement primaire - YVES PELLETIER*, Ordre d'enseignement secondaire

* Membres du Comité exécutif

** Luc Landreville remplace André Larichelière depuis janvier 2014.

*** Joanne Bonnici remplace Gilbert Vachon depuis avril 2014.

QUELQUES FAITS SAILLANTS

OUVERTURE DE QUATRE ÉCOLES PRIMAIRES, AGRANDISSEMENT DE TROIS ÉCOLES PRIMAIRES, RELOCALISATION DU COLLÈGE SAINT-LOUIS SUR UN SEUL SITE À LACHINE ET RÉAMÉNAGEMENT D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

OBTENTION D'UN TAUX DE DIPLOMATION SURPASSANT L'OBJECTIF FIXÉ DANS LE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2014.

DÉPLOIEMENT DU CENTRE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ IMPLIQUÉ AVEC UNE QUARANTAINE D'ÉTABLISSEMENTS.

LANCEMENT DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES ENTREPRENEURIALES CONSCIENTES.

PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL.

CÉLÉBRATION DU VIVRE ENSEMBLE EN FRANÇAIS, LORS DE LA JOURNÉE DE LA DIVERSITÉ, EN PRÉSENTANT DES DIZAINES DE SPECTACLES AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL.



- Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSMB
- Comités de parents et instances démocratiques

LES ŒUVRES

CETTE ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL EST INSPIRÉE PAR LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE QUATRE EMPLOYÉS DE LA COMMISSION SCOLAIRE : LES ENSEIGNANTS MÉLANIE DÉSOURDY (ARTS PLASTIQUES À L'ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-LAURENT), CLAUDE MAHEU (MUSIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE PIERRE-LAPORTE) ET LUCIE PONTON (INSERTION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE AU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES JEANNE-SAUVÉ) ET SELMA TAOURIT, ÉDUCATRICE AU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE JARDIN-DES-SAINTS-ANGES. LEURS ŒUVRES APPORTENT FRAÎCHEUR ET COULEUR À CE DOCUMENT QUI FAIT LE BILAN DE LA DERNIÈRE ANNÉE SCOLAIRE.



SELMA TAOURIT
SANS TITRE
TECHNIQUES MIXTES



CLAUDE MAHEU
AUTOMNE
ACRYLIQUE SUR TOILE



LUCIE PONTON
NUÉE DE CANARDS À L'AUBE
PHOTOGRAPHIE ET ORDINATEUR



MÉLANIE DÉSOURDY
PROLIFÉRATION PIXELISÉE
ACRYLIQUE ET
CRAYON SUR BOIS



LUCIE PONTON
TEMPÊTE
ACRYLIQUE SUR TOILE



LUCIE PONTON
MÉDITATION
ACRYLIQUE SUR TOILE

ABRÉGÉ DU RAPPORT ANNUEL 2013-2014

DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

En vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Protecteur de l'élève doit déposer annuellement un rapport de ses activités faisant état du nombre et de la nature des plaintes reçues, de la nature des correctifs recommandés ainsi que des suites qui leur ont été données. Le rapport annuel 2013-2014 couvre la période allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

Pour l'année 2013-2014, 121 demandes ont été adressées au Bureau du Protecteur de l'élève. De ces demandes, 67 % (81) constituent des plaintes, 30 % (36) visent des consultations et 3 % (4) concernent des demandes de renseignements.

Pour ce qui est de la nature des plaintes, 12 % des demandes (15) concernent la discipline et les sanctions, 12 % (15) les comportements, attitudes et gestes d'enseignants, 12 % (15) les comportements, attitudes et gestes des directions d'établissement ou de service, 10 % (12) les gestes de violence ou d'intimidation, 7 % (9) l'inscription, le choix d'école et l'admission, 6 % (7) les mesures de santé et de sécurité, 5 % (6) les services aux élèves EHDAA ou avec douance, 5 % (6) les services et le matériel insuffisants, 5 % (6) le transport scolaire, 5 % (6) les demandes de dérogation, 5 % (6) la production de documents, les retards et la localisation des points de service et 15 % (18) des questions diverses. Un tableau donnant le détail de la nature des plaintes est présenté dans la version intégrale du rapport. Enfin, mentionnons que près de 20 % des demandes sont reliées aux services aux élèves présentant une difficulté d'apprentissage ou un handicap et que près de 60 % ont été initiées par des personnes issues des communautés culturelles.

Sur les 81 demandes constituant des plaintes, 53 (65 %) ont été confiées au niveau approprié, 20 (25 %) étaient de la juridiction du Protecteur de l'élève et 8 (10 %) ont donné lieu à l'intervention du Protecteur de l'élève conformément à l'article 8 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire*. Ces 28 dossiers ont été réglés par voie de médiation et de conciliation entre les parties et aucun avis écrit n'a été transmis au Conseil des commissaires.

Trois recommandations ont été formulées à la lumière de l'ensemble des demandes reçues en 2013-2014. On les retrouvera dans la version intégrale du rapport annuel de la Protectrice.



- Traitement des plaintes et Protecteur de l'élève
- Rapport annuel du Protecteur de l'élève 2013-2014
- Règlement sur la procédure d'examen des plaintes
- Rapport des responsables du traitement des plaintes

DANS LA CONVENTION DE PARTENARIAT QUI LIE SON PLAN STRATÉGIQUE À CELUI DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS), LA CSMB S'EST ENGAGÉE À :

BUT

1

Augmenter la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans.

BUT

2

Améliorer la maîtrise de la langue française.

BUT

3

Améliorer la persévérance et la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDA).

BUT

4

Améliorer l'environnement sain et sécuritaire.

BUT

5

Augmenter le nombre d'élèves âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle.

AMBITION DE LA CSMB

ATTEINDRE UN TAUX DE RÉUSSITE DE 76 % CHEZ LES ÉLÈVES ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS D'ICI 2014.



BUTS

1

3

5

LÉGENDE



DÉFI RELEVÉ



DÉFI À RELEVÉR

DERNIÈRES DONNÉES DISPONIBLES

CIBLE

ORIENTATION 1

AUGMENTER LA RÉUSSITE SCOLAIRE AU SECONDAIRE.

BUT

1

INDICATEUR :

Taux d'obtention d'un diplôme en 5^e secondaire

2011-2012 **72 %**

CIBLE **66 %**



OBJECTIF 1.1

Augmenter la persévérance scolaire des élèves âgés de 12 à 20 ans.

2011-2012 **82 %**

CIBLE **79 %**



OBJECTIF 1.3

Accompagner les enseignants œuvrant auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et des élèves à risque de décrochage scolaire.

OBJECTIF 1.4

Augmenter le taux de rétention des élèves de l'école publique entre le primaire et le secondaire.

2013-2014 **64 %**

CIBLE **67 %**



Reddition de compte de la convention de partenariat

2013 2014

ORIENTATION 2

INTERVENIR TÔT POUR ASSURER UN PARCOURS SCOLAIRE EN CONTINUITÉ.

BUT

4

OBJECTIF 2.1

Déployer un programme d'intervention précoce.

OBJECTIF 2.2

Préparer le passage primaire/secondaire en continuité, en accordant une attention particulière aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et des élèves à risque de décrochage scolaire.

OBJECTIF 2.3

Préparer le passage entre le 1^{er} et le 2^e cycle du secondaire pour les élèves à risque de décrochage scolaire.

OBJECTIF 2.4

Maintenir les actions pour développer un milieu sain et sécuritaire.

2013-2014 **93 %**

CIBLE **75 %**



ORIENTATION 3

VIVRE ENSEMBLE EN FRANÇAIS.

BUT

2

OBJECTIF 3.1

Augmenter la proportion d'élèves jeunes et adultes qui maîtrisent les compétences en lecture et en écriture.

SECTEUR JEUNES - LECTURE



TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE DE LECTURE DU MELS DE LA 2^e ANNÉE DU 3^e CYCLE DU PRIMAIRE

2013-2014 **81 %**
CIBLE **85 %**

TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN DU 1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE - LIRE ET DONNER SON OPINION SUR DES TEXTES VARIÉS

2013-2014 **77 %**
CIBLE **85 %**

TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN DE LA 1^{re} ANNÉE, DU 2^e CYCLE DU SECONDAIRE - LIRE ET DONNER SON OPINION SUR DES TEXTES VARIÉS

2013-2014 **79 %**
CIBLE **85 %**

SECTEUR JEUNES - ÉCRITURE



TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE UNIQUE DE PRODUCTION ÉCRITE DE LA 3^e ANNÉE DU 2^e CYCLE DU SECONDAIRE

2013-2014 **77 %**
CIBLE **85 %**

TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN DE LA 2^e ANNÉE DU 1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE ÉCRIRE DES TEXTES VARIÉS

2013-2014 **80 %**
CIBLE **85 %**

TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN DE LA 1^{re} ANNÉE DU 2^e CYCLE DU SECONDAIRE ÉCRIRE DES TEXTES VARIÉS

2013-2014 **82 %**
CIBLE **85 %**

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES



TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS 3048 (Lecture et écriture)

2013-2014 **73 %**
CIBLE **72 %**

TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS 4061 (Lecture et écriture)

2013-2014 **68 %**
CIBLE **72 %**

OBJECTIF 3.2

Améliorer l'offre de service en intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS/accueil) et en francisation pour les élèves jeunes et adultes.

OBJECTIF 3.3

Développer une approche interculturelle en lien avec la culture québécoise.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS FINANCIERS

	\$
Subvention de fonctionnement à recevoir	61 278 352
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	374 107
Subvention à recevoir - Financement	129 133 360
Débiteurs	5 492 739
Stocks destinés à la revente	205 989
Placements à long terme	10 000

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS 196 494 547

PASSIFS

Dû au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	74 284 636
Découvert de banque	1 803 783
Créditeurs et frais courus à payer	57 599 177
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	4 050 958
Revenus perçus d'avance	1 573 460
Provisions pour avantages sociaux futurs	23 974 101
Dû au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal représentant notre quote-part de la dette à long terme	392 412 090
Passif environnemental	16 753 454
Autres passifs	1 738 291

TOTAL DES PASSIFS 574 189 950

DETTE NETTE (377 695 403)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	404 343 417
Stocks de fournitures	1 283 958
Frais payés d'avance	5 557 210

ÉTAT DES RÉSULTATS ET CONTINUITÉ DU DÉFICIT ACCUMULÉ

REVENUS

	\$
Subvention de fonctionnement du MELS	329 531 035
Autres subventions et contributions	865 224
Taxe scolaire	97 998 151
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	3 073 696
Ventes de biens et services	37 885 358
Revenus divers	23 022 788
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	119 473

TOTAL DES REVENUS 492 495 725

DÉPENSES

Activités d'enseignement et de formation	257 180 753
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	113 962 256
Services d'appoint	44 916 228
Activités administratives	19 795 692
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	53 263 276
Activités connexes	13 134 610
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(3 412 254)

TOTAL DES DÉPENSES 498 840 561

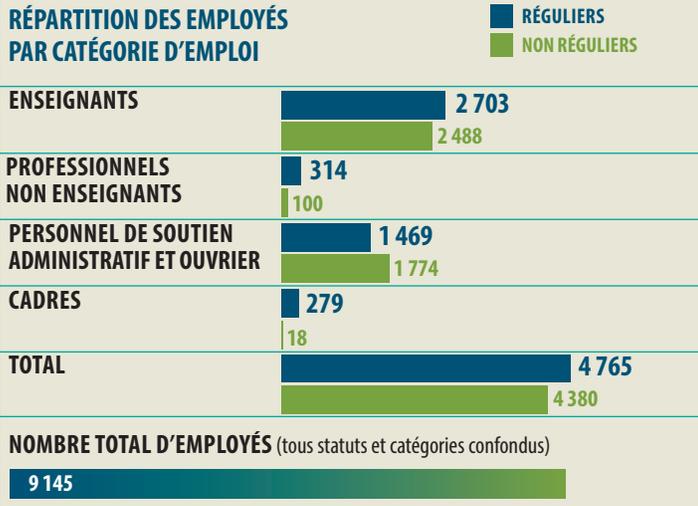
DÉFICIT DE L'EXERCICE (6 344 836)

SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE 39 834 018

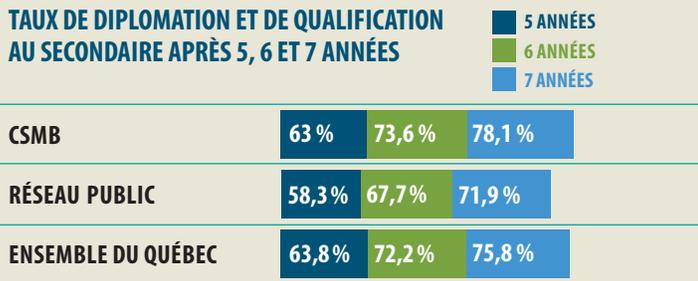
SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE 33 489 182

PORTRAIT STATISTIQUE DE LA CSMB

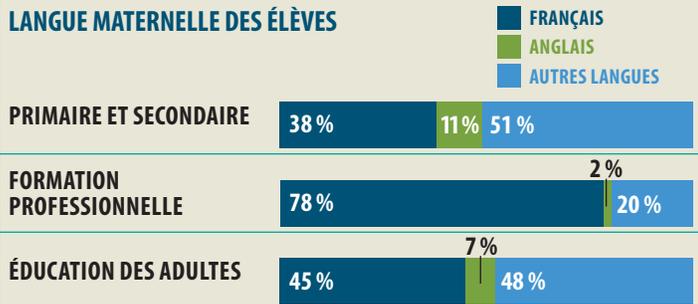
RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



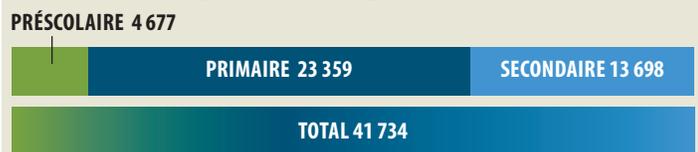
TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE APRÈS 5, 6 ET 7 ANNÉES



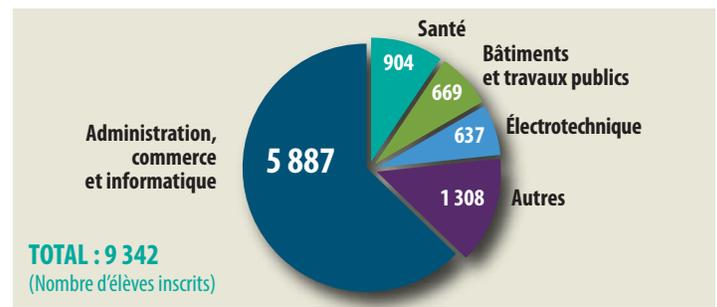
LANGUE MATERNELLE DES ÉLÈVES



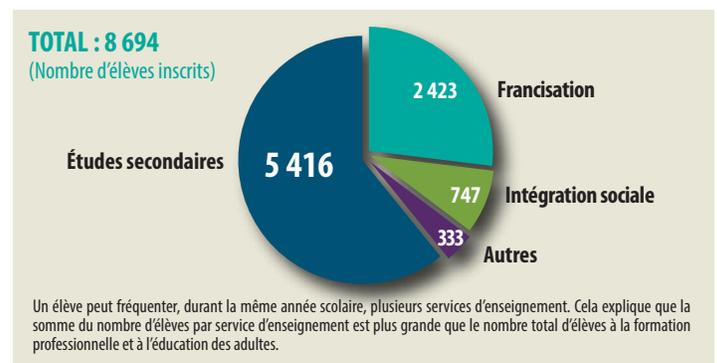
NOMBRE D'ÉLÈVES (SECTEUR JEUNES) AU 30 SEPTEMBRE 2013



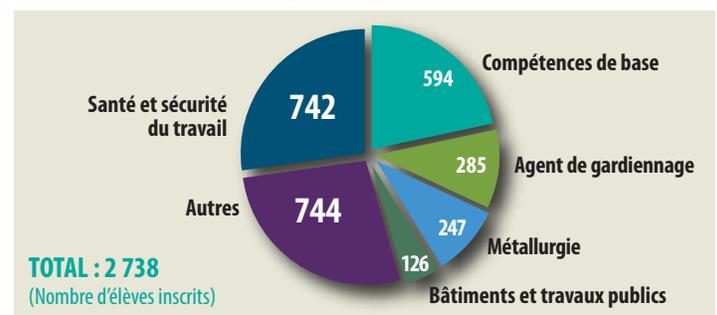
SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE



SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES À L'ÉDUCATION DES ADULTES



SECTEURS D'ÉTUDES DES ÉLÈVES AUX SERVICES AUX ENTREPRISES ET DE FORMATION CONTINUE



Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
1100, bd de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Tél. : 514 855-4500
www.csmb.qc.ca



Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014
ISBN-14 : 978-2-922478-65-5 • ISSN : 1492-3491